



ASSOCIATION MARSEILLAISE D'ACCUEIL DES MARINS A.M.A.M.

- Association loi 1901 fondée en 1994 par des membres de la Mission de la Mer pour **assurer l'accueil et l'aide humanitaire aux marins** en escale dans le port de Marseille-Fos (bassins est).

- **Quatre moyens d'action :**

- * **accueil des équipages** dans un foyer (seamen's club) situé dans le port au môle Léon Gourret près des postes d'amarrage des paquebots :
 - pour les équipages des paquebots le foyer est ouvert à partir de 10 h.
 - pour les marins dont les navires passent la nuit à quai le foyer est ouvert de 18 h 15 à 22 h 15. Les voyages, aller et retour, du foyer aux navires sont assurés par nos deux véhicules conduits par des bénévoles ;
- * **visites à bord des navires** par une équipe qui rencontre les marins et leur assure des services. Equipages dont la durée de l'escale ne leur permet pas de quitter le bord ;
- * **visite à l'hôpital** des marins hospitalisés. (2 en 2017) ;
- * **aide humanitaire aux équipages abandonnés.** Depuis 1994, l'A.M.A.M. a aidé moralement, physiquement et pécuniairement les équipages de 15 navires abandonnés dans les ports de Marseille-Fos, Toulon et Sète.

Dans le foyer, les marins peuvent rencontrer des bénévoles, se détendre (billard, tennis de table, baby-foot), communiquer avec leur famille grâce à des ordinateurs, le WIFI et des téléphones, trouver une mini-boutique (produits asiatiques, confiseries, boissons, souvenirs et cartes SIM pour leurs Smartphones).

Le foyer du môle Léon Gourret a accueilli 12000 marins en 2017 et 358000 depuis son ouverture en 2004. En 2017, 795 navires ont été visités et 11007 depuis 1994. 102 nationalités en 2017.

L'A.M.A.M. : 96 adhérents, 40 bénévoles, 1 directeur à temps plein et 3 salariés à temps réduit.

Le travail des bénévoles (16712 h annuellement) correspond à 5,2 emplois à temps plein et à 80802 €.

Un budget de 272500 € grâce aux subventions (Conseil Départemental 13, Direction des Affaires Maritimes, Ville de Marseille, Grand Port Maritime de Marseille, Diocèse de Marseille, Société des Œuvres de Mer), cotisations des adhérents, dons, ventes aux marins et les contributions des armateurs collectées par deux agents maritimes.

Les dépenses les plus importantes vont aux salaires, à l'entretien des deux véhicules, au fonctionnement de l'installation informatique et au fonctionnement du foyer.

AMAM

- Môle Léon Gourret - Poste 162 – GPMM - Porte 4

BP 50037

13315 MARSEILLE Cedex 15

Tél : 04 91 90 47 25

e-mail : SeamenMarseille@wanadoo.fr / Site : seamensclubmarseille.org
